



## **Blague de mauvais goût complètement inadmissible et inappropriée : une offense !**

Le SPS se doit d'intervenir face à, on l'espère, « une blague de mauvais goût » envers une de nos collègues en date du samedi 03 juin 2022.

Ce jour-là, notre collègue travaillait en journée 12h. Après sa pause méridienne, elle dépose sa carte de pointage au PCI à 12h45 et récupère ses clés de son poste d'affectation, comme d'habitude il est fait par chacun. Notre collègue effectue son service d'après-midi sans encombre ni incident particulier, puis finit son service. Puis, elle récupère sa carte de pointage une fois avoir déposé ses clés au PCI ; sauf que ...

... Sauf que sur sa carte de pointage, notre collègue découvre une image de singe collée sur sa carte !!!

Notre collègue est et reste fortement affectée et choquée par cette malheureuse constatation, se sentant très humiliée, offensée et ne comprenant pas vraiment un tel agissement.

Le SPS considère qu'un tel acte ne peut absolument pas être cautionné. Le SPS dénonce un tel comportement inapproprié et un acte inadmissible et pour lequel, ce genre de chose n'a pas sa place ici entre nous.

Le SPS souligne que sur le CD de Muret, nous les Surveillants, nous avons toujours travaillé dans un esprit familial. Malgré nos différences, nous nous sommes toujours respectés les uns et les autres. Nous travaillons ensemble, nous sommes tous solidaires entre nous et il est important que cela reste ainsi... Sinon, c'est la voyoucratie qui gagne du terrain... Nous devons pouvoir compter que les uns sur les autres, car, n'oublions surtout pas, qu'en cas de coup dur, c'est bien souvent le collègue juste à côté de nous qui viendra nous porter secours et assistance.

Le SPS rappelle quelques règles... nous ne devons pas faire de prosélytisme, ni être discriminatoire, ni afficher ou imposer notre religion, ni faire du communautarisme, ni être misogyne.

Le SPS assure de son entier soutien notre collègue et tient à la rassurer car plusieurs agents nous ont interpellé. Ils restent choqués et outrés par un tel agissement pour lequel ils estiment que ce n'est pas le reflet de l'ensemble des agents de Muret.

Nous souhaiterions tous mettre cela sur le compte de la blague de mauvais goût...

De sincères excuses doivent impérativement être présentées à notre collègue par l'auteur de cette offense ! L'offense pourra seulement et alors se considérer comme étant une blague de bien mauvais goût !

Muret, le 08/05/2022

Christy NICOLAS pour Le Bureau Local S.P.S. de Muret

# **Le SPS, l'évidence Syndicale !!!**